

E 2/446

*Le Conseil fédéral  
au Ministre de Suisse à Paris, J. Barman*

*Minute**L*

Berne, 30 janvier 1857

Nous avons appris avec un profond regret que vos relations avec M. le Dr Kern n'ont pas le caractère que nous étions en droit d'attendre. Ainsi, non seulement vous n'aviez pas rendu la visite d'introduction de M. Kern, mais encore vous auriez affecté dans une réunion de société un éloignement qui a dû surprendre. Nous avouons que ces procédés nous paraissent d'autant plus inexplicables que nous vous avons invité à faciliter par tous les moyens à votre disposition la mission déjà assez difficile de cet envoyé. Nous croyions pouvoir compter sur votre bon vouloir dans l'accomplissement de cette tâche, et certes le moment serait mal choisi pour se laisser diriger par des susceptibilités personnelles. Vous n'ignorez pas, Monsieur le Ministre, les motifs qui nous ont fait juger convenable l'envoi d'une délégation extraordinaire à Paris. Vous n'ignorez pas qu'on n'a jamais eu la pensée de manquer aux égards dûs à vos services. Enfin vous n'ignorez pas non plus qu'il s'agissait d'accélérer une affaire à laquelle la Confédération toute entière s'intéresse au plus haut degré. Il ne saurait assurément vous échapper que si la dissidence qui a surgi entre nos représentants arrive à la publicité, cela ne manquera pas de jeter le jour le plus fâcheux sur la mission et pourrait encore compromettre notre cause. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons attendre de nos agents diplomatiques qu'ils ne donnent pas à la face de l'étranger le spectacle de la discorde, que bien plus faisant abstraction de leurs sentiments personnels, ils se tracent pour seule ligne de conduite de ne pas perdre de vue les intérêts de leur

534

31 JANVIER 1857

pays et vouent sans partage leur attention à ce but. Vous vous expliquerez dès lors pourquoi nous vous exprimons formellement l'attente que, de votre côté, vous ne négligerez rien de ce qui peut contribuer à rétablir les rapports d'une meilleure harmonie entre vous et M. le Dr Kern.

Nous avons exprimé la même attente vis-à-vis de notre Envoyé extraordinaire<sup>1</sup> et nous nous livrons à l'espoir que M. Kern se fera un devoir de se conformer pour sa part au désir que nous manifestons.

Les simples règles de la prudence font un devoir pressant de se rapprocher, ne fût-ce qu'en public, car si le conflit actuel venait à être divulgué, il est facile de comprendre l'effet qu'il produirait sur les sentiments du peuple.

---

1. *Lettre du Conseil fédéral à Kern du 30 janvier 1857. Non reproduite.*